

COMPTE RENDU DU CDAS DU 22 novembre 2018

Ordre du jour

- 1-Désignation du secrétaire adjoint
- 2-Approbation du procès-verbal du CDAS du 21 juin 2018
- 3-La restauration
- 4- CAL 2018
- 5-Arbre de Noël 2018
- -application Micados
- -dématérialisation des chèques cadeaux
- 6-CAL 2019
- 7-Actualités
- 8-Questions diverses

Lecture de déclarations liminaire par la CGT et Solidaires Finances

Comme vous pourrez le constater, nous avons insisté dans cette déclaration sur les suppressions des 2130 emplois en 2019, sur les difficultés des agents à exercer leurs missions dans de bonnes conditions et les inquiétudes qui règnent dans les services.

Comme à chaque réunion paritaire, nous avons exposé les revendications des agents portées par la CGT, revendications générales et celles plus spécifiques à l'action sociale.

Mr Mille a pris acte des revendications des OS précisant qu'il ne pouvait y répondre au niveau local.

Il a également indiqué qu'au niveau national, les OS avaient quitté le CNAS après une déclaration liminaire.

1-Secrétaire adjoint : CGT

2-Approbation du PV du CDAS du 21 juin 2018

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

3-La restauration

Béatrice Rannou fait le point sur les achats de matériel pour les restaurants de Magenta, du Turgot et de St Malo.

Ces achats sont faits en accord avec les gérants des restaurants.

Béatrice s'est rendue dans les restaurants de Magenta et du Turgot avec le responsable du service de la Logistique.

C'est ce service qui est chargé des réparations.

Concernant les travaux attendus sur le site de Magenta pour l'implantation de toilettes, Mr Mille indique qu'ils s'intégreront dans le cadre du plan de déplacement d'entreprise mis en place avec Rennes Métropole.

Il y aura une création de parkings à vélos, la mise en place de douches et une opération de sécurisation du site de Magenta.

Le logement du gardien sera récupéré pour effectuer cette opération de réaménagement.

Mr Mille a rappelé que la DRFIP a un contrat d'entretien annuel dont le coût est supérieur à 18 000 €.

Par contre, il précise que dans le même temps des réparations ont été effectuées sur les matériels des restaurants pour un montant de 19 000€ (pour le restaurant du Turgot c'est 13000 €)

Mr Mille se pose donc la question du calibrage des matériels ou de leur bon entretien par les restaurants.

Béatrice Rannou précise que les achats sont obligatoirement faits dans le cadre des marchés de l'UGAP et que le service logistique pense que les matériels ne sont pas très performants.

De toute façon tant que la durée normale d'utilisation(DNU) n'est pas atteinte, le secrétariat général n'autorise pas le remplacement des appareils.

La somme dépensée pour les divers achats s'élève à 23 188€ au 22/11/2018.

Béatrice rappelle que la subvention n'est plus donnée à partir de l'indice majoré 480(IB 567)

Mr Mille signale également que le restaurant de Fougères est conservé et qu'il n'y a pas matière à s'inquiéter pour les restaurants de Vitré et St Malo.

Il rencontrera les gestionnaires en 2019.

Pour la CGT les restaurants doivent être maintenus, nous serons attentifs à ce dossier avec nos syndiqués sur les sites concernés.

4-Arbre de Noël 2018

Il aura lieu au Triangle le 12 décembre 2018. Le spectacle sera proposé comme en 2017 par la société Activ production. (Le cabaret fait son cirque)

Il s'adresse aux enfants de 0 à 10 ans.

Deux séances à 14 h et 16h30.

La séance de 14h est réservée aux agents extérieurs à Rennes (406 participants)

Celle de 16h30 concerne les agents de Rennes (448 personnes)

Pour la 2^{ème} séance, il sera possible de stationner sur le parking intérieur.

A l'issu des spectacles un goûter est prévu avec distributions de bonbons, jeux, tombola et intervention de la même troupe qu'en 2017.

Des bénévoles actifs et retraités viendront comme les années passées donner un coup de main à la délégation.

Les conjoints hors finances peuvent également demander une place pour le spectacle (une dizaine de demandes à cette heure)

Cette année encore des camarades actifs et retraités de la CGT participeront à cette action.

Mise en place de l'application Micados pour l'inscription au spectacle et l'attribution des chèques cadeaux.

C'est la société EDENRED qui a obtenu le marché, par l'intermédiaire de l'UGAP, et qui gère

l'envoi des chèques cadeaux dématérialisés.

Cette solution a été retenue par le groupe de travail du CDAS car elle permet une économie de 1 500€.

Les agents ont reçu un e-ticket le 7/11/2018 ainsi qu'un message de la délégation.

Etait joint à ce message un document explicatif avec une explication pour la re-matérialisation des chèques.

Certains retours d'agents indiquent qu'ils trouvent cette procédure un peu complexe, des collègues ne pourraient utiliser ces chèques sur certaines plates-formes d'achat en ligne.

Un bilan sera fait ainsi qu'une enquête de satisfaction.

Concernant les bons « activités », ils sont en cours de distribution.

Concernant la demande de places de cinéma au Gaumont, Nathalie Bouzennounn indique qu'elles sont plus chères et que c'est compliqué de contacter Gaumont. Ce sera revu pour 2019.

Total des dépenses à ce jour pour l'arbre de Noël : 52 310€.

5-Budget CAL 2018

La déléguée fait un point sur les actions de l'année 2018.

Dans l'ensemble les retours sont positifs.

Le séjour au Cap Ferret s'est bien passé, Béatrice a accompagné le groupe de retraités.

La visite des jardins de Brocéliande a rencontré un vif succès avec la participation de 100 personnes dont 25 enfants.

Il reste 25 personnes en liste d'attente.

Pour le Théâtre 50 retraités ont participé.

Pour les actions Bowling organisées à Redon et St Malo qui ont lieu le 23/11, il y a peu d'inscrits notamment sur St Malo.

C'est un peu décevant, à voir pour l'année prochaine si c'est reconduit ou s'il y a d'autres propositions.

Les sorties au Puy du Fou sont très prisées mais il est difficile d'avoir des places.

Le repas à l'extérieur est apprécié par les participants.

Les actions santé publique en partenariat avec la MGEFI (Conférence sommeil) ont rencontré un vif succès.

Deux conférences ont eu lieu à Rennes pour les actifs et retraités et une sur St Malo qui a regroupé 41 personnes.

Les spectacles proposés par le Grand Soufflet ont lieu dans différentes villes du département, cela est une bonne chose pour les agents extérieurs à Rennes.

Les Tombées de la nuit rencontrent toujours un réel succès.

Béatrice nous demande de rappeler aux agents qu'ils peuvent bénéficier d'une consultation gratuite auprès d'un avocat (Prise en charge sur le budget CAL) et d'un notaire.

Sur le budget, il reste à ce jour 3 000€, Béatrice propose d'engager cette somme sur des actions 2019 qui vont être programmées très rapidement avant la fin de l'année.

Le budget initial alloué pour 2018 était plus bas suite à une erreur, le budget prévisionnel et les actions avaient été calibrées compte-tenu de ce budget initial.

Les assistants sociaux proposent une action avec l'association « les Ateliers Eco » sur le thème de la

parentalité : la gestion des écrans au sein de la famille.

Elle se ferait sur le temps du midi par groupe de 12 à 15 personnes.

Le coût en serait de 336€ pour 3 heures réparties en deux ateliers de 1h30.

L'ensemble des participants au CDAS ont donné leur accord pour la mise en place de cette action.

Pour la CGT, nous regrettons qu'elle touche si peu de collègues et se passe seulement à Rennes dans les locaux de la délégation.

Nous avons demandé à ce qu'elle soit renouvelée.

Il y aura aussi possibilité de délocaliser cette action.

Deux ateliers seront prévus pour l'instant, les inscriptions vont être proposées aux agents..

Une table ronde sur le thème de l'énergie est également prévue le 17 décembre.

6-CAL 2019

Les actions ont été discutées lors du groupe de travail

Pour les retraités :

-Sortie journée retraités : Vannes et le golfe du Morbihan.

-Séjour retraités : Escapade Bretonne

Pour les familles : sortie à Versailles en lieu et place de la Mine bleue.

Le prestataire a été contacté.

Elle aurait lieu le 27/04 ou un week-end en mai.

Le départ se ferait très tôt, un dîner rapide se ferait sur le retour.

-Sortie actifs: Le Puy du Fou serait reconduit mais plutôt en septembre.

Béatrice rappelle qu'il est difficile d'obtenir des places, ce sont les prestataires qui retirent les places.

En ce qui concerne l'action Santé Publique, Béatrice va recontacter la MGEFI.

7-Actualités

Nathalie Bouzennoun, assistante de délégation est désormais sous la responsabilité du secrétariat général comme la déléguée Béatrice Rannou.

En ce qui concerne le remplacement de Bertrand Gauton, l'ouverture de poste devrait être faite en 2019.

Deux autres assistantes complètent la délégation.

Comme dans notre déclaration liminaire, nous avons insisté pour que la délégation soit à nouveau complète soit un(e) assistant (e) de délégation supplémentaire et le remplacement de B Gauton.

Une journée Prévention Sida aura lieu le jeudi 29/11/2018.

La documentation est transmise par le secrétariat général (Quiz, flyers)

Concernant les logements, les demandes actuelles concernent principalement des T2 et des T4.

La correspondante logement au niveau de la DRFIP est Michèle Motel.

La déléguée s'est rendu en septembre sur le site de ST Malo.

Elle renouvellera cette opération à Redon, Montfort et Fougères.

Un fond sera créé pour des actions innovantes : Exemple Aide aux aidants.

8-Questions diverses

Visites médicales : elles sont proposées aux agents tous les 5 ans et tous les ans pour certains métiers.

C'est une obligation de l'employeur.

C'est le service des ressources humaines qui gère.

Mr Mille a rappelé que les agents ont la possibilité de demander une visite médicale s'ils le souhaitent.

Les représentants au CDAS : Sylvie CRENAN (INSEE) Thierry LERMINE (DGFIP), Michel SANSONETTI (DOUANES), Stéphane MARIE (DGFIP), Martine LEBEHOT (DGFIP)